



20 décembre 2014

Voici que je viens, et je frappe !

Noël est proche. C'est le grand stress. Les derniers achats à faire. Les cadeaux à emballer. La décoration de la maison à terminer. La poésie ou le morceau de musique à répéter. Les valises à remplir pour monter en station. Régler les derniers détails de la messe des familles. S'assurer que tout soit au point pour la messe de minuit paroissiale ou (à St-Maurice, Basilique) transmise en Eurovision. Oui, quel stress ! Et bien connu de ce temps de Noël !

Mais tout cela n'est pas une excuse pour ne pas trouver un peu de temps pour s'asseoir. Qu'il sera bon, ces prochains jours, de s'arrêter à l'église, pour une des messes ou des célébrations de Noël, émerveillés par des chants et de la musique qui ont la saveur des airs de Noël ; de faire silence, à la maison, près de la crèche, dans l'intimité de la famille.

Que résonnent en nous ces paroles :

«Sois sans crainte Marie, car tu as trouvé grâce auprès de Dieu. Voici que tu vas concevoir et enfanter un fils ; tu lui donneras le nom de Jésus.»

«Ne craignez pas (bergers), car voici que je vous annonce une grande joie pour tout le peuple : «Aujourd'hui, dans la ville de David, vous est né un sauveur qui est le Christ, le Seigneur.»

Paroles qui révèlent la douceur et la tendresse de Dieu qui vient demeurer chez nous ; paroles qui témoignent de la foi des premiers croyants en ce grand mystère.

«Aujourd'hui, le Christ est né, alléluia ! Aujourd'hui est venu le Sauveur, alléluia ! Aujourd'hui, les anges chantent sur terre, alléluia !»

Chne Ch. Neuhaus

Noël 2014 : Pleins feux sur l'Abbaye de Saint-Maurice

La messe de minuit en Eurovision, deux films sur l'Abbaye, Une veillée de Noël radiophonique et un nouveau site d'archives en images, c'est tout le cœur médiatique de la chrétienté qui bat à Saint-Maurice pour le 1500^{ème} anniversaire de l'Abbaye. La RTS, radio et télévision réunies, fêtent Noël en Agaune, à minuit précise, célébration solennelle. Sans oublier la «Chantée de Noël», qui rassemble l'après-midi du 24 décembre en la basilique le public et le chœur pour chanter la Nativité.

Mgr Jean-Marie Lovey sur Rhône FM

L'un des plus cadeaux de Noël, c'est le temps offert. Or un évêque en a fort peu. C'est donc avec d'autant plus de reconnaissance que nous l'accueillerons toute une soirée sur les ondes de Rhône FM, le 24 au soir de 19.00 à 21.00 pour la traditionnelle émission de la veillée de la Nativité, en lien avec les Restos de Noël. (SDI)

Offices de Noël au Monastère de Géronde

24 déc.	22 h 30	Vigiles de Noël
	24 h 00	Messe de minuit
25 déc.	09 h 30	Messe du Jour
	17 h 30	Vêpres - puis adoration 20m

Pas de place pour Jésus

Depuis quelques années, il est de bon ton que pasteurs et prêtres dénoncent l'aspect mercantile de Noël. En effet, on est en droit de se demander comment une fête chrétienne célébrant la naissance d'un enfant pauvre, qui *«n'avait pas de place»*, et dont les parents furent obligés de se réfugier dans une étable, a pu ainsi se transformer en une gigantesque foire commerciale ? Avec la ruée dans les magasins, les décorations clinquantes, les excès de table parfois jusqu'à l'écoeurement, et encore plus de stress que d'habitude !

Cette débauche de dépenses, cette course aux cadeaux et cette effervescence sont très éloignées de la véritable signification de Noël, et en constituent un travestissement contre nature. Mais aujourd'hui, en plus de la frénésie de la consommation qui s'accélère, certains invoquent le respect des opinions personnelles pour exiger qu'on s'abstienne de toute référence à la Nativité. Cela revient tout simplement à couper Noël de son sens originel.

Ainsi, en Vendée, région française pourtant très marquée par son histoire catholique, une crèche a du être retirée du hall d'entrée de l'Hôtel du Département. Cela faisait belle lurette qu'on l'installait là, en décembre, mais cette année, des militants laïcs bien ou mal intentionnés ont estimé que c'était un signe religieux qui ne respectait pas le principe de laïcité. Ils ont donc déposé une plainte auprès du tribunal administratif de Nantes, lequel a confirmé cette dénonciation.

Plus près d'ici, dans un «joli village» du Canton de Genève, une dame qui souhaitait participer à un marché de Noël en proposant un stand avec des livres et des calendriers chrétiens et des bricelets en a été purement et simplement exclue ! *«La foi étant du domaine privé»*, il lui a été interdit d'en faire l'étalage ! Exit donc Noël !



À Martigny, pour la première fois ce dimanche 21 décembre, la paroisse protestante organise une crèche vivante sur le parvis du temple. Avec de vrais animaux : un bœuf, un âne et des moutons. Mais aussi plein d'enfants qui vont se déguiser et représenter l'évangile

de Noël : anges, mages, bergers, Hérode, Elisabeth et Zacharie, Joseph et Marie, tous les protagonistes seront là, et même l'étoile ! Seul le nouveau né sera remplacé par un poupon, pour ne pas risquer qu'un bébé attrape froid.

Ce choix de présenter une crèche vivante marque la volonté de remercier la Commune de Martigny, qui a élargi et aménagé un grand espace public devant le temple. «*Puisque le nouveau parvis est là, pourquoi ne pas le mettre en valeur et organiser une manifestation qui serait ouverte à tous ?*». C'est donc un simple cadeau que la paroisse protestante veut offrir à tous les habitants de Martigny et de la région, aux personnes de toutes convictions qui auraient envie de s'imprégner de l'atmosphère du premier Noël, que ce soit pour elles-mêmes ou avec des enfants. Osons espérer que la police municipale ne va pas venir pour arrêter le pasteur, boucler les enfants de la paroisse et faire taire les animaux à seule fin de mettre un terme à cette dangereuse manifestation chrétienne ! Trêve d'ironie, et soyons reconnaissants qu'il soit encore possible de vivre un moment de partage pour les familles sans être dénoncés par les adeptes du «laïquement correct» inféodés sans toujours en être conscients à une idéologie qui ne fait de cadeau à personne.

Mais participer à une crèche vivante permet surtout de mieux comprendre la portée et le message de Noël. Car l'installation de l'étable à l'extérieur, dans le froid et les courants d'air, loin du confort et de la chaleur d'une église, rapproche de la réalité et évite de trop enjoliver cette fête. Tenu de rester un moment debout, dehors en plein hiver, chacun peut faire l'expérience des conditions précaires et difficiles qui ont vu naître Jésus. Cette situation, et le fait que sa vie a été tout de suite menacée, renvoie au sort des réfugiés, des sans-abri, de ceux qui souffrent et des personnes les plus vulnérables. Noël, c'est sans doute la saison de la consommation débridée pour beaucoup, mais c'est plus encore une fête qui nous donne une joie profonde et nous tourne vers le prochain pour une invitation au partage fraternel.

Pasteur Pierre Boismorand

Paroisse protestante du Coude du Rhône, Martigny-Saxon

C'est la fête !

Dimanche 21 décembre de 14h30 à 18h30

Crèche vivante - avec les animaux - sur le parvis du temple de Martigny (Rue d'Oche, à côté de la Patinoire)

Représentation de l'histoire de Noël, jouée par les enfants, de 15h00 à 15h30.

Puis à 17h15 à 17h45. Chants des enfants et du Chœur paroissial.

C'est gratuit - Bienvenue à tous. Gâteaux et boissons chaudes offerts.

Noël aux chandelles

Pour des raisons de sécurité, les bougies qu'on plaçait autrefois sur le sapin de Noël ont été remplacées par des guirlandes électriques clignotantes. Pourtant, une paroisse «résiste». Si vous voulez assister à une célébration où le sapin est éclairé par de vraies bougies, allez à la chapelle protestante de Champex-Lac. Culte le 25 décembre à 11h.

Une **crèche interactive** est également présentée devant le temple de Crans-Montana, du 20 décembre au 4 janvier, avec des personnages peints par l'artiste Jean-Bernard Hofmann. L'inauguration aura lieu le samedi 20 décembre, à 17h, par un concert au temple, avec Manuel Voirol au violon et Yuram Ruiz au violoncelle.